

COMMUNAUTE INTERCOMMUNALE REUNION EST
Bras-Panon – Plaine des Palmistes – Saint-André
Saint-Benoît – Sainte-Rose - Salazie

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

AFFAIRE 2026_C_077

**DÉSIGNATION DES MEMBRES DU COLLÈGE 2 DU COMITÉ DE DIRECTION DE L'OFFICE DE
TOURISME INTERCOMMUNAL DE L'EST (OTI EST)**

L'AN DEUX MILLE VINGT SIX, LE DIX JUIN, le Conseil Communautaire de la Communauté Intercommunale Réunion Est, dûment convoqué, s'est réuni dans la Salle du Conseil Communautaire, la séance a été ouverte sous la présidence de **Monsieur Joé BEDIER**.

Le Président certifie que la convocation initiale du Conseil Communautaire avait été faite, le **04/06/2026**.

Le nombre des membres en exercice est **48**.

Nombre de membres :

Présents	Représentés	Absents	Total des votes
40	6	2	46

ETAIENT PRESENTS :

Monsieur Joé BEDIER, Monsieur Patrice SELLY, Monsieur Jean-Marc PEQUIN, Monsieur Ridwane ISSA, Madame Adelaïde CERVEAUX, Madame Anne CHANE-KAYE-BONE-TAVEL, Monsieur Georges PARVEDY, Monsieur Bruno ROBERT, Madame Sarah SALAH-ALY, Madame Alexa SOUPOU, Monsieur Jeannick ATCHAPA, Monsieur Mario MOREAU, Monsieur Johnny PAYET, Monsieur Dominique PANAMBALOM, Madame Mayline BRENNUS, Madame Juanita CANIGUY, Monsieur Augustin CAZAL, Monsieur Jean-Paul CONSTANT, Madame Odile DAMOUR, Monsieur Olivier DESIRE, Monsieur Mario EDMOND, Monsieur Christian GOTTE, Madame Asmahane ISSMAILA HAMIDA, Monsieur Jean Michel JAUZE, Monsieur Xavier MANDRIN, Monsieur Gilles NAZE, Monsieur Laurent PAPAYA, Madame Sylvie PAYET, Madame Stéphanie POÏNY TOPLAN, Monsieur Dominique PRIX, Madame Gilberte RAYEPIN MOUTOUSSAMY, Madame Nina ROGER, Madame Valentine SERRANO, Madame Marina SITAYA, Madame Marie May TESCHER, Madame Marie Linda VIRAPIN KICHENIN, Monsieur Jean Marie VIRAPOULLE, Monsieur Laurent VIRAPOULLE, Madame Evelyne VOISIN, Monsieur Jérémy VIDOT BONDAL

ETAIENT ABSENTS :

Madame Sidoleine PAPAYA, Madame Doly RAMSAMY

ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION :

Monsieur Laurent RAMASSAMY donne procuration à Monsieur Jean-Marc PEQUIN, Madame Sonia ALBUFFY donne procuration à Monsieur Johnny PAYET, Madame Cindy SOUCANE donne procuration à Monsieur Dominique PANAMBALOM, Monsieur Patrice ELLAMA donne procuration à Monsieur Patrice SELLY, Monsieur Matthieu K/BIDY donne procuration à Madame Marina SITAYA, Madame Nathalie SEYCHELLES donne procuration à Monsieur Jeannick ATCHAPA

SECRETAIRE DE SEANCE : Madame Mayline BRENNUS qui accepte, a été désignée pour remplir les fonctions de Secrétaire de séance.

Que la condition de quorum a été atteinte.

AFFAIRE - 2026_C_077**DÉSIGNATION DES MEMBRES DU COLLÈGE 2 DU COMITÉ DE DIRECTION DE L'OFFICE DE
TOURISME INTERCOMMUNAL DE L'EST (OTI EST)****I – CONTEXTE**

L'Office de Tourisme Intercommunal de l'Est (OTI Est), constitué sous la forme d'un Établissement Public à caractère Industriel et Commercial (EPIC), assure la mise en œuvre de la politique touristique intercommunale et contribue à la valorisation, à la structuration et à la promotion de l'offre touristique du territoire Est.

Conformément aux statuts en vigueur et aux dispositions du Code du tourisme, le comité de direction de l'OTI Est est composé de représentants de la CIREST et de représentants des filières professionnelles du tourisme, permettant une gouvernance concertée entre la collectivité et les acteurs économiques du secteur touristique.

Dans le cadre du renouvellement du comité de direction, il convient de procéder à la désignation des représentants du collège 2 correspondant aux filières professionnelles du tourisme.

Ce collège a vocation à assurer la représentation des acteurs économiques et touristiques du territoire au sein de l'organe délibérant de l'Office de Tourisme Intercommunal de l'Est.

II- DÉSIGNATION DES MEMBRES DU COLLÈGE 2

Filière / Organisme	Membre titulaire	Membre suppléant
Hébergement	Bertrand VAN-HAUW	M. & Mme ESPARON
Restauration	Romuald LHOMOND	Anne-Laure ASSOUNE
Patrimoine et découverte	Teddy BOYER	Alexandra LEBON
Loisirs et activités de pleine nature	Gilles LE TOURNEUR	Gréogory ANAYA
Comité Réunion Tourisme	Anne CHANE-KAYE-BONE	Alexa SOUPOU

- **VU** le Code Général des Collectivités Territoriales ;

- **VU** le Code du tourisme, notamment ses articles L.133-5 et R.133-1 et suivants ;

- **VU** la délibération n°2011-C097 du Conseil communautaire en date du 22 septembre 2011 portant création de l'Office de Tourisme Intercommunal de l'Est sous forme d'Établissement Public à caractère Industriel et Commercial (EPIC) ;

- **VU** la délibération n° 2020–C140 du Conseil Communautaire en date du 02 octobre 2020 portant modification des statuts de l'Office de Tourisme Intercommunal de l'Est ;

- **VU** les statuts de la communauté d'Agglomération ;

Considérant,

- le comité de direction de l'OTI Est constitue l'organe délibérant de l'établissement ;
- la composition du comité de direction repose sur une représentation équilibrée entre la collectivité et les professionnels du tourisme ;
- les représentants des filières touristiques participent à la définition des orientations stratégiques de l'Office de Tourisme Intercommunal de l'Est ;

- il appartient au Conseil communautaire de procéder à la désignation des membres du collège 2 du comité de direction
- cette désignation permettra d'assurer le bon fonctionnement et la gouvernance de l'OTI Est ;

Le Conseil Communautaire décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, avec 46 « Pour »,

- **D'APPROUVER** la composition du collège 2 du comité de direction de l'Office de Tourisme Intercommunal de l'Est conformément aux dispositions statutaires en vigueur ;
- **DE VALIDER** la désignation des membres titulaires et suppléants telle que présentée dans le tableau ci-dessus ;
- **D'AUTORISER** le Président ou son représentant à signer tout document relatif à cette décision et à prendre les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait à Saint Benoît,

Le ou la secrétaire de séance
Madame Mayline BRENNUS

**Pour extrait conforme ,
Le président de la CIREST**

Joé BEDIER